

Annexes

RÉPONDRE AUX BESOINS D'ÉQUITÉ ET DE JUSTICE					
PRINCIPE : ÉQUITÉ ENTRE LES PERSONNES, LES COMMUNAUTÉS, LES PEUPLES ET LES GÉNÉRATIONS					
OBJECTIFS	EXPLICATIONS	POND.	ÉVAL.	COMMENTAIRES	
1. Restauration de la capacité de support des systèmes entretenant la vie					
2. Éliminer la pauvreté					
2.2	Mettre en place des actions ciblant les plus démunis à l'extérieur de la communauté	Réduire les inégalités entre les individus et les peuples, réduire la pauvreté absolue, favoriser le maintien des communautés et les échanges entre les cultures.	1	80	Objectif atteint par l'utilisation de ressources humaines externes dans des entreprises d'économie sociale favorisant des gens plus démunis.
3. Solidarité / responsabilité / imputabilité					
3.1	Chercher à développer des partenariats	Identifier les partenariats gagnants, où les faiblesses de l'un sont compensées par les forces de l'autre pour que le projet soit mieux supporté dans les périodes difficiles. La recherche de partenariat oblige le promoteur à préciser ses objectifs et à en exposer la pertinence, ce qui amène des pistes de bonification et permet d'éviter des erreurs coûteuses.	3	70	Cet objectif a été atteint grâce à l'implication de différents intervenants (particulièrement les concierges) dans le processus d'implantation des îlots. Cette implication a eu comme effet d'accélérer l'adaptation au changement. Par contre, la note accordée est imparfaite, car on a noté un manque de consultation au niveau du personnel de bureau.
3.2	Chercher à améliorer l'autonomie des personnes	Un individu ou une collectivité qui dépend d'un système extérieur pour la satisfaction de ses besoins est plus susceptible aux fluctuations des marchés ou à des événements imprévus.	2	70	Les îlots sont conçus de façon à ce que chacun puisse les utiliser de manière autonome.
4. Originalité					
4.2	Potentiel d'innovation	Le potentiel d'innovation est un facteur qui peut être déterminant pour effectuer des changements technologiques et favoriser une meilleure utilisation des ressources et une meilleure satisfaction des besoins humains.	2	60	L'ensemble de la démarche est innovante. Il aurait peut-être été intéressant d'investir un peu plus d'énergie dans le volet réduction à la source des déchets.

RÉPONDRE AUX BESOINS DE QUALITÉ DU MILIEU ET DE PÉRENNITÉ DES RESSOURCES					
PRINCIPE : MAINTENIR LES SYSTÈMES QUI ENTRETIENNENT LA VIE					
OBJECTIFS	EXPLICATIONS	POND.	ÉVAL.	COMMENTAIRES	
1. Utilisation prioritaire des ressources renouvelables sous le seuil de leur renouvelabilité					
1.1	Planifier une utilisation judicieuse des ressources renouvelables	S'assurer que l'utilisation des ressources renouvelables sera sous le seuil de renouvelabilité naturelle ou investir dans des moyens permettant d'améliorer la productivité du système. Se donner des marges de manœuvre permettant d'éviter de dépasser de façon régionale ou globale ce seuil.	3	60	La récupération des matériaux tel le plastique ou le papier fait partie de la solution pour assurer la pérennité des ressources. La réduction à la source de ceux-ci pourrait bonifier l'atteinte de cet objectif.
2. Utilisation judicieuse des ressources nonrenouvelables					
2.1	Évaluer la possibilité de remplacement	Examiner la disponibilité d'une alternative à l'utilisation des ressources non-renouvelables et mettre en place des mécanismes pour que le remplacement de la ressource utilisée puisse se faire quand celle-ci sera épuisée, et avant.	1	70	La réutilisation de matériaux recyclables fabriqués à partir de ressources non renouvelables tel le pétrole, peut en quelque sorte, éloigner la date à laquelle certaines ressources non renouvelables seront épuisées.
3. Maintien des extrants de l'activité humaine sous la capacité du support du milieu					
3.3	Minimiser les extrants	Minimiser les extrants de l'activité humaine pour prévenir les impacts négatifs qui pourraient résulter de leur disposition dans des milieux naturels. Ce résultat peut être obtenu en améliorant l'efficacité de la transformation et en valorisant les résidus des étape de production.	3	80	Principal objectif du projet. Très bien atteint avec un taux de récupération de 75 %. Il pourrait encore y avoir amélioration avec la diminution de certains matériaux retrouvés en grande quantité dans les îlots.
4.					
4.2	Identifier la présence d'espèces menacées et les moyens mis en œuvre pour leur protection	Les espèces rares ou menacées constituent des indicateurs des changements présents ou passés et témoignent de la fragilité des milieux. Leur disparition étant un phénomène irréversible et une perte d'opportunités pour les générations futures.	1	20	Cet objectif ne semble pas avoir été considéré dans l'élaboration de ce projet par contre, les résultats peuvent quand même avoir un effet sur la protection des espèces grâce à la réduction des déchets et donc de la pollution de leurs habitats.
5. Réduction les polluants affectant globalement la biosphère					